

# **Signature de la plateforme agricole pour la préservation et la reconquête de la ressource en eau vis-à-vis des pollutions d'origine agricole 2010 -2012**

**Entre l'Etat, la Profession Agricole, les Régions du Bassin Rhin-Meuse et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse**

## **INTERVENTION du Président PELLETIER**

**Vendredi 15 Avril 2011**

Au cours de ces 20 dernières années, les agriculteurs ont eu à s'adapter à une évolution importante sur les questions et réglementations environnementales.

L'agriculture se trouve à la croisée de multiples objectifs et réflexions, dans un contexte économique, social et environnemental en constante évolution.

### **A titre d'exemple :**

- Des matières premières fossiles à prix raisonnables qui s'épuisent, et une demande sociale pour que l'agriculture produise de l'énergie,
- Une demande croissante en matière première avec l'augmentation de la population et les modifications de productions apportées par le changement climatique,
- De fortes attentes sociales françaises : produits agricoles à prix accessibles tout en préservant l'environnement (eau - air - sol - biodiversité)

Bref, il est souhaité une agriculture diversifiée, productive et durable .

Nous répondrons donc à cette demande par une agriculture innovante, performante, durable et responsable .

**Responsable**, le partenariat que nous signons ce matin en est le parfait exemple. Bien qu'il n'ait pas de valeur juridique, ce partenariat pour une agriculture visant la reconquête et la préservation de la ressource en eau du Bassin Rhin-Meuse vis-à-vis des pollutions d'origine agricole concrétise un engagement commun (Etat, Conseils Régionaux, AERM, et profession agricole) pour favoriser une évolution des pratiques agricoles, permettant ainsi de mieux protéger les ressources en eau et d'atteindre le bon état des milieux aquatiques comme souhaité dans la Directive Cadre de l'Eau (D.C.E.) aux échéances 2015, 2021 et 2027.

Je ne peux engager les Chambres d'Agriculture dans cette plate-forme sans rendre hommage à l'action de **Michel DEFLORAINE** .

En effet, ce partenariat unique et exemplaire entre les collectivités, l'Agence de l'Eau et la Profession est la traduction d'une confiance et d'une ambition commune qui se sont construites pas à pas depuis 1995.

Tout semblait nous opposer à l'époque, Michel a su s'investir pour faire face aux différents collèges de l'Agence et construire progressivement avec eux les conditions d'un dialogue sincère et constructif avec l'appui de Bruno VERLON, puis de Daniel BOULNOIS.

Cet héritage, je tiens à le faire fructifier et progresser en complicité avec vous et avec Paul MICHELET pour que la protection de l'eau et du milieu naturel soient vécues et mis en œuvre par l'agriculture comme un challenge moderne, dynamique et non une contrainte administrative.

**Pour cela, d'une part**, nous avons ensemble défini des objectifs de résultats sur la ressource en eau,

**D'autre part,** élaboré des stratégies d'interventions communes pour préserver et reconquérir la ressource en eau,

**Et enfin** mise en place d'un programme de suivi et d'évaluation des actions.

« Agriculture et Territoires » symbolisant désormais l'identité graphique et d'actions des Chambres d'Agriculture.

Ces choix exprimés rappellent l'engagement consulaire de nos Etablissements Publics au service de l'agriculture fait au plus près des besoins de ses acteurs dans la diversité des réalités de ces territoires.

Ces choix sont en parfaite adéquation avec l'esprit et les objectifs de cette plate forme agricole, qui outre la forme très officielle d'aujourd'hui, devra se décliner localement en actions opérationnelles sur les Territoires.

Pour cela, les Chambres d'Agriculture sauront mettre en exergue leur mission d'élaboration de références et de savoir faire dans la mise en œuvre sur le terrain pour aborder efficacement et sereinement les grands enjeux agricoles, convenu ensemble ce jour.

Le partenariat signé aujourd'hui aura sans conteste un effet positif que nous serons fiers de laisser aux générations futures.